

Réseau de transport métropolitain (RTM)

Mission

Le Réseau de transport métropolitain (RTM) est un organisme public de transport en commun ayant débuté ses activités le 1er juin 2017. Ses principaux mandats sont d'exploiter le réseau de train de banlieue, le réseau de transport métropolitain par autobus (couronnes nord et sud) et les services de transport adapté sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (82 municipalités), de la réserve indienne de Kahnawake et de la Ville de Saint-Jérôme.

Le RTM a pour mission de transporter ses clients avec efficacité et convivialité, que ceux-ci soient des utilisateurs réguliers, occasionnels, à mobilité réduite ou encore en visite dans la région métropolitaine.

Responsabilités des administrateurs

Dans le cadre de leur mandat, les administrateurs ont la responsabilité de :

- Administrer et effectuer un suivi général du RTM, afin de s'assurer du respect de la mission, des lois et des règlements applicables
- Fournir les orientations stratégiques et se prononcer sur les enjeux stratégiques, notamment quant aux réseaux et services de transport, aux infrastructures et équipements sous la responsabilité du RTM, et à la planification, au soutien et à la promotion du transport collectif
- Contribuer activement aux discussions et décisions du Conseil d'administration en partageant son expertise avec les autres administrateurs
- Assurer une gestion compétente des risques liés à l'exploitation d'un organisme public de transport en commun
- Adopter le budget annuel, le rapport d'activités et les politiques du Conseil d'administration

Rémunération

Rémunération forfaitaire annuelle de 10 000\$ et jetons de présence de 500\$/séance jusqu'à concurrence de 8 000\$ (si le membre siège sur moins de 2 comités) ou de 12 000\$ (si le membre siège sur 2 comités ou plus).

Durée du mandat

Au plus 4 ans. Le mandat peut être renouvelé 2 fois.

Date d'entrée en fonction

N/A

Composition

15 administrateurs, dont :

- 3 désignés par la Ville de Montréal
- 1 désigné par la Ville de Laval
- 1 désigné par la Ville de Longueuil
- 4 désignés par les municipalités locales de la couronne nord
- 4 désignés par les municipalités locales de la couronne sud
- 2 usagers des services de transport collectif désignés par la Communauté métropolitaine de Montréal, dont 1 usager des services de transport collectif et 1 usager du transport adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Profil recherché

La Ville de Laval recherche une personne ayant des compétences dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- Transport
- Finances, comptabilité et audit
- Administration
- Ressources humaines
- Droit

Nombre de rencontres annuelles

À déterminer

Nous joindre

Secrétariat de la gouvernance

1200, boulevard Chomedey

Bureau 600

C.P. 422

Succursale Saint-Martin

Laval (Québec) H7V 3Z4

Téléphone : 450 978-5866

Télécopieur : 450 978-5871

Courriel : secretariatgouvernance@laval.ca

Pour plus d'informations sur l'appel de candidatures, veuillez consulter la page Web du Secrétariat de la gouvernance à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/secretariat-gouvernance.aspx>